

Protéger sa maison de la sécheresse



La France subit des périodes de sécheresse mettant en danger nos habitations.

Si vous vous apprêtez à faire construire une maison individuelle ou à acheter un terrain à bâtir, il est indispensable de respecter certaines règles afin d'anticiper les problèmes et mettre en péril votre projet.

Lire le dossier

Actualités de la semaine

Au sommaire : les médiateurs à contacter si vous rencontrez un problème avec votre banque, les nouvelles mentions obligatoires à indiquer sur une annonce immobilière et la plateforme de litiges à connaître pour déclarer vos litiges de consommation,



Vous avez un litige bancaire ou financier : quel médiateur saisir ?

Rôle, domaine de compétence, modalités de saisine : les médiateurs du secteur bancaire et financier sont nombreux. Cette fiche pratique vous aide à trouver le médiateur adapté à votre problème.



Annonces immobilières : les mentions supplémentaires à connaître

La nouvelle loi Climat et résilience impose aux agences immobilières et aux propriétaires, l'obligation de faire figurer certaines mentions obligatoires, sur l'annonce immobilière lors de la vente du logement.



L'installation facilitée des ouvrages destinés au photovoltaïque au sein des copropriétés

Depuis le 12 mars 2023, la décision d'installer des ouvrages nécessaires à la production d'énergie solaire photovoltaïque et thermique, est plus facilement adoptée au sein des copropriétés. Comment ça marche ?

Lire l'article



SignalConso, la plateforme de signalement des litiges en ligne de la DGCCRF

La plateforme internet signal.conso.gouv.fr dédiée au règlement des litiges de la consommation, est désormais disponible sous forme d'application.

Lire l'article



Comment améliorer l'accès aux soins ?

Dans cette vidéo, vous apprendrez pourquoi il manque des médecins en ville et dans les hopitaux et les services à contacter si vous avez besoin de soins urgents.

Voir la vidéo



Flex'Hop, un service de transport à la demande sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

Il permet aux habitants de Strasbourg et des environs d'effectuer des trajets libres entre deux arrêts de car. Il n'y a pas d'horaires imposés ni fixes, mais il faut réserver.

Voir la vidéo

Attention aux noyades des enfants

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX!

Voir la campagne de sensibilisation

En partenariat avec les ministères chargés de la Santé et des Sports BOUVERNEMENT Libert Égalei Freemait

İNC

<u>Fiches pratiques</u> | <u>Lettres types</u> | <u>Simulateurs</u> | <u>Associations de consommateurs</u>

Institut National de la Consommation 76, avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF







Cet e-mail a été envoyé à { { contact.EMAIL } } car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation (mentions légales). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.